

Transpalette Electrique à conducteur accompagnant selon R366

Formation INITIALE

Autorisation de conduite (R4323-55)

Objectifs pédagogiques :

Le stagiaire devra être capable :

- De connaître les règles de sécurité pour la manipulation d'un gerbeur/transpalette Electrique à conducteur accompagnant
- D'appliquer les règles de sécurité pendant la conduite d'un gerbeur/transpalette Electrique à conducteur accompagnant

Les personnes concernées :

Etre âgé de 18 ans minimum au moment de la formation, savoir maîtriser les 4 opérations (addition, soustraction, division, multiplication) et savoir lire et écrire la langue française, être médicalement apte.

Durée : 1 jour (7 heures)

Moyens et méthodes :

- Salle de cours équipée de vidéo projecteur et tableau blanc
- Support pédagogique (Vidéo projecteur, ordinateur, trame de formation, DVD, livret stagiaire)
- Gerbeur/ transpalette Electrique à conducteur accompagnant (selon R366)

Méthodologie de l'action : Evaluation en continue - validation par le formateur.

La formation sera validée :

Après résultat du contrôle des connaissances et du savoir-faire (théorique et pratique)

Un avis sera délivré au stagiaire permettant à l'employeur la délivrance de l'autorisation de conduite des appareils et de leur catégorie concernée en application de la recommandation CNAMTS R366 article R4323-55 du code du travail.

Délivrance d'une attestation de présence et d'une attestation de stage individuelle.

Recyclage : 5 ans

PROGRAMME

Formation Théorique ½ jour :

La réglementation

Personne autorisée à conduire un gerbeur / transpalette Electriques à conducteur accompagnant

Différent type de gerbeurs et ou de transpalettes Electriques

Vidéo

Définition de l'adéquation d'un gerbeur / transpalette en fonction des travaux à effectuer

Formation pratique ½ jour : (formation adaptée au poste de travail)

Explication de la prise de poste

Connaître son environnement

Utilisation du gerbeur / transpalette

Réalisation d'exercices à différentes hauteurs pour stocker en palettier et gerber des charges en fonction du gerbeur/ transpalette Electrique utilisé avec difficultés croissantes.

Examens : Théorique et Pratique en continu.

Chaque stagiaire devra avoir des chaussures de sécurité et gants.

SARL au capital de 17.000 euros – SIRET 751 837 063 00013 RCS Compiègne – APE 8559A

Siège social : 355 rue Marly – 60170 RIBECOURT-DRESLINCOURT

Bureaux : ZAC de la Gréerie – 60170 RIBECOURT-DRESLINCOURT

Tel : 03 44 43 70 26 – Fax : 03 44 23 00 31

E-mail : cacefcom@orange.fr